

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 août 2006
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixantième session
Point 14 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante et unième année

**Lettres identiques datées du 4 août 2006, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par la Chargée d'affaires par intérim
de la Mission permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à mes précédentes lettres faisant état de la poursuite des actes d'agression perpétrés par Israël contre le Liban et son peuple, j'ai l'honneur de vous informer que les forces aériennes israéliennes ont aujourd'hui pris pour cibles des agriculteurs (tous des civils) dans le village de Qa'a, situé dans la vallée de la Bekaa. Les raids aériens israéliens ont tué plus de 30 agriculteurs et en ont blessé 12.

Ce crime grave s'inscrit dans une série de violations israéliennes persistantes et délibérées du droit international, notamment sur le plan humanitaire et sur celui des droits de l'homme, et en particulier de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la soixantième session de l'Assemblée générale, au titre du point 14 de l'ordre du jour, intitulé « La situation au Moyen-Orient », et du Conseil de sécurité.

La Chargée d'affaires par intérim
(*Signé*) Caroline **Ziade**

